

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville, lundi 2 mars 2020 à la salle du Centre communautaire de Chartierville, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion ouvre la séance à 19h05.

Sont présents :

M. Claude Gagnon, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste #3
M. Kenneth Cameron, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Mme Vanessa Faucher, conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Paméla Blais est aussi présente.

20-3252

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 février 2020.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 7.1. Résolution – Dépôt des états financiers 2019
 - 7.2. Résolution – Mise en vente terrain lot 6 328 374
 - 7.3. Résolution – Autorisation Canada Man/Woman
 - 7.4. Résolution – Don Georges Arthur Landry
 - 7.5. Résolution – Vente pour non-paiement de taxes
 - 7.6. Résolution – Dépôt du rapport Sécurité incendie Chartierville 2019
 - 7.7. Résolution – Avril, mois de la Jonquille (Société Canadienne du Cancer)
 - 7.8. Résolution – Appui Emploi Été Canada
 - 7.9. Résolution – Calcium liquide Somavrac
 - 7.10. Résolution – Appui financier Jeux du Québec et Championnat Canadien
 - 7.11. Résolution – Centraide Estrie
 - 7.12. Résolution – Commandite Club Quad
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

20-3253

3. Adoption du procès-verbal :

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2020.

20-3254

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 29 février 2020, pour un total des dépenses d'une somme de 81 429,70 \$ et un total des revenus d'une somme 75 186,65 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Denis Dion annonce le maintien d'une baisse de 3 % du tonnage envoyé à l'enfouissement. De plus, afin de conserver cette baisse et de peut-être même l'améliorer, la municipalité souhaite organiser une rencontre avec les citoyens pour mieux les informer sur le recyclage des matières résiduelles.

La MRC avait comme projet de présenter une demande de financement afin que tous les citoyens de la MRC du Haut-Saint-François aient accès à l'internet haute vitesse. Par contre, ce sera finalement la compagnie CO-GECO câble qui s'occupera de la demande et de fournir les fonds nécessaires pour la distribution de fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

M. Dion annonce la continuité du Fond pour le Développement du Territoire (FDT), mais sous un autre nom : Fond des Régions et Ruralité (FRR) et que les montants alloués à ce fond devraient être sensiblement les mêmes.

De plus, celui-ci informe qu'un appel d'offre pour la fabrication de gravier a été envoyé et que les résultats seront annoncés à la prochaine réunion du Conseil.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Claude Gagnon informe du succès du spectacle des Grandes Crues le 22 février dernier, remercie les bénévoles et explique que les pourboires récoltés seront remis pour la Fête de Noël des enfants de Chartierville.

M. Claude Sévigny rappelle l'activité de plein air qui aura lieu demain pour la relâche des enfants. Glissade sur tube, sculpture sur neige, peinture à l'intérieur et plus seront offerts pour tous.

Mme Nathalie Guesneau informe que des documents concernant la rencontre des partenaires du HSF et des gestionnaires du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à laquelle elle a assistée seront disponibles sur le site web de la municipalité : chartierville.ca.

Elle informe également de la présence de Nathalie Simard à Weedon le 5 mai prochain, dans le cadre de la semaine de la santé mentale.

Mme Guesneau annonce qu'une demande de subvention a été envoyée pour l'installation d'une ombrière au parc pour enfant à l'arrière du Centre communautaire.

De plus, celle-ci offre gratuitement ses services pour des travaux de graphisme pour la publicité des activités du 150^e anniversaire.

Mme Vanessa Faucher annonce la réception d'une redistribution de fond de 200,00 \$ de la part de l'OBNL Opération Nez rouge du Haut-Saint-François pour la Fête de Noël des enfants de Chartierville.

M. Simon Lafrenière informe que l'employé municipal, M. Ronald Mercier suivra une formation très prochainement pour l'opération de la niveleuse et ainsi faire l'entretien de nos chemins de gravier municipaux.

M. Kenneth Cameron explique la progression du plan des mesures d'urgence afin de mieux se préparer lors d'évènement d'urgence public.

M. Cameron informe qu'il a assisté à un exercice de sauvetage hors route des pompiers volontaires et ce fut très enrichissant afin de mieux exceller dans les sauvetages à venir.

Concernant la Mine d'Or, M. Cameron explique que le Conseil prendra une résolution pour le don de M. George Arthur Landry comme quoi la municipalité s'engage à avertir M. Landry ou les membres de sa famille si jamais la municipalité venait qu'à se départir du don.

De plus, M. Kenneth Cameron invite les responsables des différentes activités pour les festivités du 150^e anniversaire à venir présenter leur projet respectif.

7. Informations, correspondances et demandes diverses :

20-3255

7.1. Résolution – Dépôt des états financiers 2019

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher de déposer les états financiers 2019 de la municipalité de Chartierville par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et que ceux-ci seront disponibles pour consultation sur place au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité

20-3256

7.2. Résolution – Mise en vente terrain lot 6 328 374

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny de mettre en vente le terrain ayant le numéro de lot 6 328 374 selon la politique de vente des biens de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

20-3257

7.3. Résolution – Autorisation Canada Man/Woman

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic, Lac-en-Fête et Endurance Adventure organisent un triathlon extrême et un triathlon SPRINT les 4 et 5 juillet prochain;

ATTENDU QUE les participants emprunteront en vélo, le 5 juillet, plus de 180 km de route et à la course quelques kilomètres sur les routes;

ATTENDU QUE les participants emprunteront en vélo, le 4 juillet 2019, la route 263 de la Baie-des-Sables à Piopolis;

ATTENDU QUE le Comité organisateur détiendra une police d'assurance responsabilité civile;

ATTENDU QUE les organisateurs s'engagent à assurer un bon encadrement à l'activité, et ce, de concert avec la Sûreté du Québec et les services ambulanciers.

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher
Appuyé par M. Simon Lafrenière
Et résolu :

QUE les attendus fassent partie intégrante de la présente résolution :

D'AUTORISER le triathlon extrême CANADAMAN/CANADAWOMAN à circuler sur le territoire de la municipalité de Chartierville selon le parcours déterminé par Endurance Aventure (voir parcours en pièce attachée) les 4 et 5 juillet prochain;

QUE cette résolution soit transmise au ministère des Transports.

Adopté à l'unanimité

20-3258

7.4. Résolution – Don Georges Arthur Landry

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'accepter le don d'un «rocker» (ancien outil d'orpillage) de M. George Arthur Landry afin de l'exposer au Centre d'Interprétation de la Mine d'Or et que la municipalité de Chartierville s'engage à contacter M. George Arthur Landry ou les membres de sa famille si la municipalité venait qu'à devoir se départir du dit don.

Adopté à l'unanimité

20-3259

7.5. Résolution – Vente pour non-paiement de taxes

Attendu que l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q.A., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de mars, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

Attendu qu'une lettre recommandée a été envoyée aux quatre propriétaires en défaut avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC ;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre le nom de ces propriétaires pour non-paiement de taxes à la MRC du Haut-Saint-François et mandate celle-ci à procéder à la vente. Il est aussi résolu de nommer M. le maire Denis Dion à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente qui se tiendra le jeudi 11 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

20-3260

7.6. Résolution – Dépôt du rapport Sécurité incendie Chartierville 2019

CONSIDÉRANT QUE le rapport de l'année 2019 est complété et prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Gagnon et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Chartierville accepte le rapport annuel pour l'année 2019 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

Adopté à l'unanimité.

20-3261

7.7. Résolution – Avril, mois de la Jonquille (Société Canadienne du Cancer)

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoise reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette année représente du choc important que se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoise atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

IL EST, CONSÉQUENCE,

Proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité

DE DÉCRÉTER QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CHARTIERVILLE ENCOU-RAGE la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

20-3262

7.8. Résolution – Appui Emploi Été Canada

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 à 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Canada reconnaît les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

Sur la proposition de Mme Nathalie Guesneau
Appuyé par M. Claude Gagnon

Il est résolu par le Conseil de la municipalité de Chartierville :

- De demander au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;
- Que la municipalité de Chartierville demande l'appui de toutes les MRC et toutes les municipalités du Québec;
- Que la municipalité de Chartierville demande l'appui de la FQM;
- De demander aux MRC et aux municipalités de transmettre leur appui à la présente demande au député fédéral de leur circonscription.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-3263

7.9. Résolution – Calcium liquide Somavrac

Attendu que l'épandage de calcium liquide est prévu pour l'année 2020 en juin et août;

Attendu que deux soumissions nous sont parvenues : Entreprises Bourget à 0,37 \$/Litre et Somavrac c.c. à 0,3595 \$/Litre;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau

QUE le Conseil municipal de Chartierville accepte la soumission de Somavrac c.c. à 0,3595 \$ /litre et ce pour l'année 2020 et 2021 tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-3264

7.10. Résolution – Appui financier Jeux du Québec et Championnat Canadien

Attendu qu'une demande d'appui financier pour le programme «Les amis des jeux du Québec – Estrie» a été acheminé au Conseil pour l'organisation des prochaines activités *Mes premiers jeux* et les prochains *Jeux du Québec régionaux*;

Attendu qu'une athlète de Chartierville participera à ces dits jeux en plus des *Championnats Canadien* en Nouvelle Écosse;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon

Que la municipalité de Chartierville soutiendra l'athlète Mlle Shelley Hladin pour un montant de 100,00\$ pour sa participation au Jeux du Québec et pour un montant de 100,00\$ pour sa participation au Championnat Canadien et ce sur preuve de sélection pour lesdites activités citées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-3265

7.11. Résolution – Centraide Estrie

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter la demande de campagne de souscription de Centraide Estrie pour un montant de 100,00\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-3266

7.12. Résolution – Commandite Club Quad

ATTENDU QUE le Club Quad Mont-Mégantic présente une demande de commandite pour le financement du Festi-Quad 2020;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accorde une commandite au Club Quad Mont-Mégantic pour quatre (4) parties gratuites à son mini-golf Mini Putt l'Authentique de Chartierville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Période de questions :

Le maire répond aux questions des citoyens.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

10. Levée de la séance :

20-3267

La séance est levée à 20h40 par M. Claude Gagnon sous la résolution 20-3267.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et secrétaire trésorière